

Circonscription de l'Ile-de-France

In: Gallia. Tome 35 fascicule 2, 1977. pp. 321-334.

Citer ce document / Cite this document :

Fleury Michel. Circonscription de l'Ile-de-France. In: Gallia. Tome 35 fascicule 2, 1977. pp. 321-334.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1977_num_35_2_1572

Genainville. - Les groupes archéologiques du Touring-club et du Camping-club de France ont poursuivi la fouille du site des *Vaux-de-la-Celle*, en 1973 et 1974.

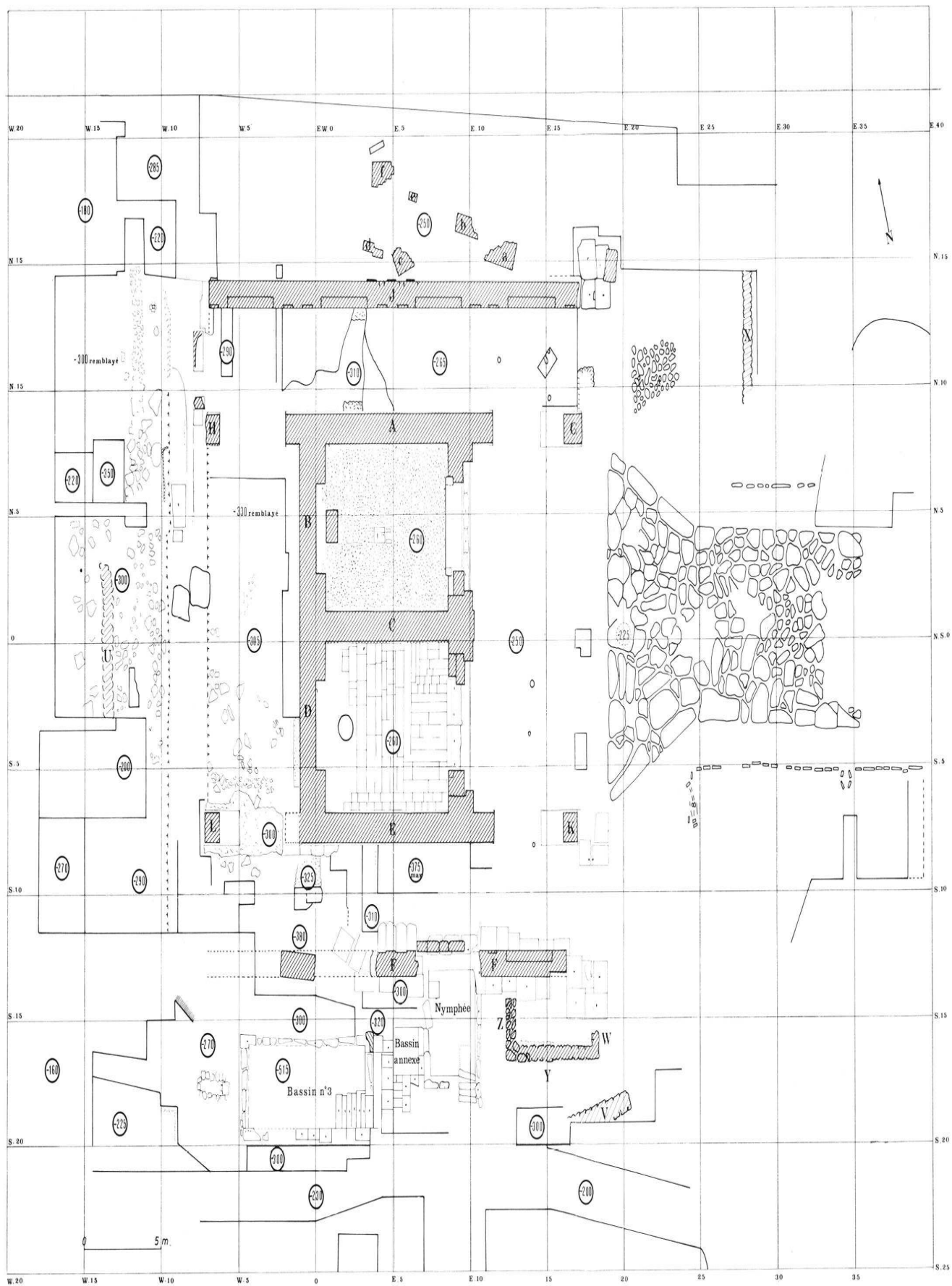
a) Au *Parillon*, dont les 14 salles sont maintenant toutes dégagées et dont le plan apparaît complètement, de nouveaux décors d'enduits peints ont été découverts. Celui de la salle 7 (mesurant 6,20 m × 5 m) était, sauf en ce qui concerne les couleurs, semblable à celui de la salle 6. Il n'est connu avec certitude que quant à la partie inférieure. Au-dessus devaient exister, d'après les fragments recueillis, des zones blanches et gris-bleuté séparées du lambris bas par une ligne jaune. La salle 9, carrée (3,73 m × 3,71 m), conservait l'enduit peint jusqu'à 80 cm de hauteur, le lambris bas montant jusqu'à 55 cm : au-dessus d'une plinthe brute étaient des panneaux allongés jaunes bordés de filets blancs et ornés de guirlandes rouges partant du centre, intercalés entre des panneaux rouges plus étroits occupant les angles et le centre de la paroi. Dans la salle 10, c'étaient de grands panneaux jaunes bordés de filets bruns alternant avec de petits panneaux rouges.

b) Au *temple* (fig. 12), le bassin n° 3, situé à l'o. du nymphée a été complètement dégagé en 1973-1974. Mesurant 7,50 × 3,30 m, il était profond de 2,65 m (par rapport au sol antique). Ses parois étaient surmontées d'une margelle semi-cylindrique de 59 cm de diamètre. On accédait au fond, dallé (dans une dalle était creusée une fosse de 90 × 90 cm), par un escalier de dix marches dont sept sont conservées (fig. 13). A ce niveau le bassin communiquait d'un côté avec le bassin voisin du nymphée, par une canalisation de bois ouverte sur le dessus, de l'autre avec un égout muni d'un regard qui conduisait l'eau vers le vallon. Dans les matériaux de comblement ont été trouvés, à côté d'une bordure de bronze à décor ajouré, deux importants blocs d'architecture. Le premier (fig. 14 et 15) est à deux faces, l'une étant taillée en corniche à modillons et doucine non ornés, l'autre étant creusée d'un haut de niche d'où sort le bras droit d'un personnage masculin plus grand que nature. Ce morceau doit provenir de la galerie

s. (mur F de la fig. 12) garnie, dans sa partie supérieure, d'un riche décor sculpté, dans sa partie inférieure, d'enduits peints. Il y avait quatre niches de chaque côté et, d'après l'épaisseur du bas de la muraille, elles devaient être ménagées dans un massif en surplomb (ces niches ont été bouchées postérieurement). Le second bloc (fig. 16), est un chapiteau de pilastre intérieur qui s'adaptait au côté o. de la niche à laquelle appartenait le premier bloc. Dans la galerie o., le décapage du sol d'argile du II^e-III^e s. a fait apparaître une série de trous de poteaux, qui, correspondant à peu près aux trous boullins de la muraille voisine, pourraient avoir été établis pour monter un échafaudage. Dans le secteur central de la zone extérieure o. ont été découvertes une statue acéphale d'un personnage assis en tailleur et tenant un petit animal (fig. 17) et une stèle à deux faces (fig. 18).

Haravilliers. Au hameau de *Connebot* a été effectué un sondage à l'emplacement de vestiges gallo-romains paraissant correspondre à un atelier de potier. Si aucun four n'a été découvert, on a recueilli, dans une couche noire cendreuse à charbons de bois, quantité de céramique et les restes d'un dispositif circulaire d'argile cuite et de tuiles. Les formes qui semblent avoir été fabriquées dans cet atelier sont de type classique : jattes carénées, écuelles tripodes, vases ovoïdes, assiette à marli et écuelles à rebords rentrants, le tout de céramique grise ou noire.

Le Plessis-Gassol. De février à mai 1974, une fouille de sauvetage effectuée après un labour profond a entraîné la découverte d'une cave gallo-romaine avec niche et escalier d'accès. De forme rectangulaire, elle n'était moellonnée que sur deux de ses côtés (n. et o.) et c'est dans l'un d'entre eux que s'ouvrait la niche dont le fond et les côtés étaient recouverts de tuiles et de briques de chaînage. Les deux autres côtés de la cave étaient constitués par le terrain vierge (limon), sans aucune trace de parement. L'escalier d'accès, creusé également dans le limon devait être à l'origine recouvert de petites dalles de pierre dont l'une subsiste dans la partie supérieure. Un abondant mobilier a pu être recueilli à cette occasion :



12 Genainville, Les Vaux de la Celle. Plan du temple au 1^{er} novembre 1974.



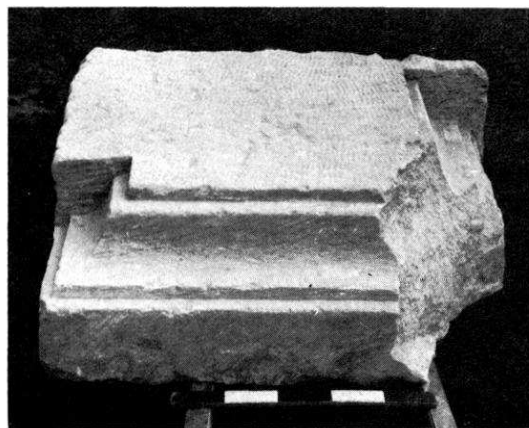
13 Genainville. Les Vaux de la Celle. Le bassin n° 3.



14 et 15 Genainville. Les Vaux de la Celle. Bloc sculpté sur deux faces.



15



16 Genainville. Les Vaux de la Celle. Chapiteau de pilastre de la galerie sud.